

Bertrand
TRUTTMANN



Jean-Baptiste
NICOLAS

Stéphanie
MORICE

46, Avenue de Fontainebleau 94270 LE KREMLIN BICETRE

constat@act94.com

01.49.87.08.05

Site web: <http://www.dtn-huissiers.fr>



PROCES VERBAL DE DESCRIPTION

Article 35 du décret n°2006-936 du 27 juillet 2006 modifié par décret n°2009-160 du 12 février 2009

**L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE ET LE NEUF FEVRIER
DE 8H40 A 9H50**

A LA REQUETE DE :

**La CAISSE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL DE PARIS ET D'ILE
DE FRANCE, société coopérative é capital variable, immatriculée au RCS de PARIS
sous le numéro 775 665 615, ayant son siège social 26 Quai de la Rapée — 75012 PARIS,
prise en la personne de ses représentants légaux domiciliés audit siège en cette
qualité,**

Pour qui domicile est élu :

Maître Serge TACNET, Avocat au Barreau du Val de Marne, demeurant 60 rue Jean Jaurès - 94500 CHAMPIGNY SUR MARNE, Téléphone : 01.47.06.94.22, Vestiaire PC 150, Lequel se constitue et occupera pour lui sur les présentes poursuites de saisie immobilière.

› Qu'en vertu :

De la grosse d'un acte dument reçu en la forme exécutoire par Maitre Sabine PERREAU, Notaire à BRETEUIL, le 13 Juillet 2007,

La requérante est créancière de :

Suite à la signification du Commandement Immobilier, en date du 10 Janvier 2024, et en application des articles 15-10, 35 et 36 du décret du 27 juillet 2006, la requérante entend faire dresser ce jour un descriptif du bien immobilier sis 27 bis rue de la Paix , 94 Choisy Le Roi

Que le présent constat est dressé en vue d'une procédure de vente à venir.

DEFERANT A CETTE REQUISITION :

Je, Bertrand TRUTTMANN, Membre de la Société Civile Professionnelle DEVAUD TRUTTMANN et NICOLAS, Commissaire de Justice Associés près le Tribunal Judiciaire de CRETEIL, demeurant au KREMLIN BICETRE (94270) 46, avenue de Fontainebleau, soussigné,

Me suis transporté ce jour sur place 27 bis rue de la Paix , 94 Choisy Le Roi , à 8H 40 accompagné du géomètre , du serrurier et de deux témoins, et un auditeur de justice .

La présence de ces personnes fut nécessaire du fait de l'absence de réaction de monsieur [REDACTED] à mes demandes de rendez vous notamment à la lettre suivie du 19 janvier 2024 distribuée le 20 janvier

Sur place après avoir sonné à la grille, [REDACTED] puis [REDACTED] me refuse l'entrée. Le serrurier procède à l'ouverture de la grille, Puis [REDACTED] s'opposant physiquement à notre entrée dans les lieux je suis dans l'obligation d'appeler le commissariat de Police pour demander l'assistance d'un équipage, A cet instant monsieur [REDACTED] me laisse enfin pénétré à 9H 15.

Où je procède aux constatations suivantes :

DESCRIPTION DU BIEN

DESIGNATION

DESIGNATION GENERALE DE L'IMMEUBLE :

UN PAVILLON D'HABITATION élevé sur un terrain sis i CHOISY LE ROI (Val de Marne), 27bis rue de la Paix, cadastre section AR n°149 pour une contenance de 392m'.

DESCRIPTIF DE L'IMMEUBLE :

A cette adresse s'élève un pavillon, d'un étage sur rez de chaussée surélevée sur sous-sol, avec espace sur rue et jardin sur l'arrière.

Le chauffage est central gaz

OCCUPATION DES LIEUX :

- Les lieux sont occupés par [REDACTED] et deux enfants de 11 ans

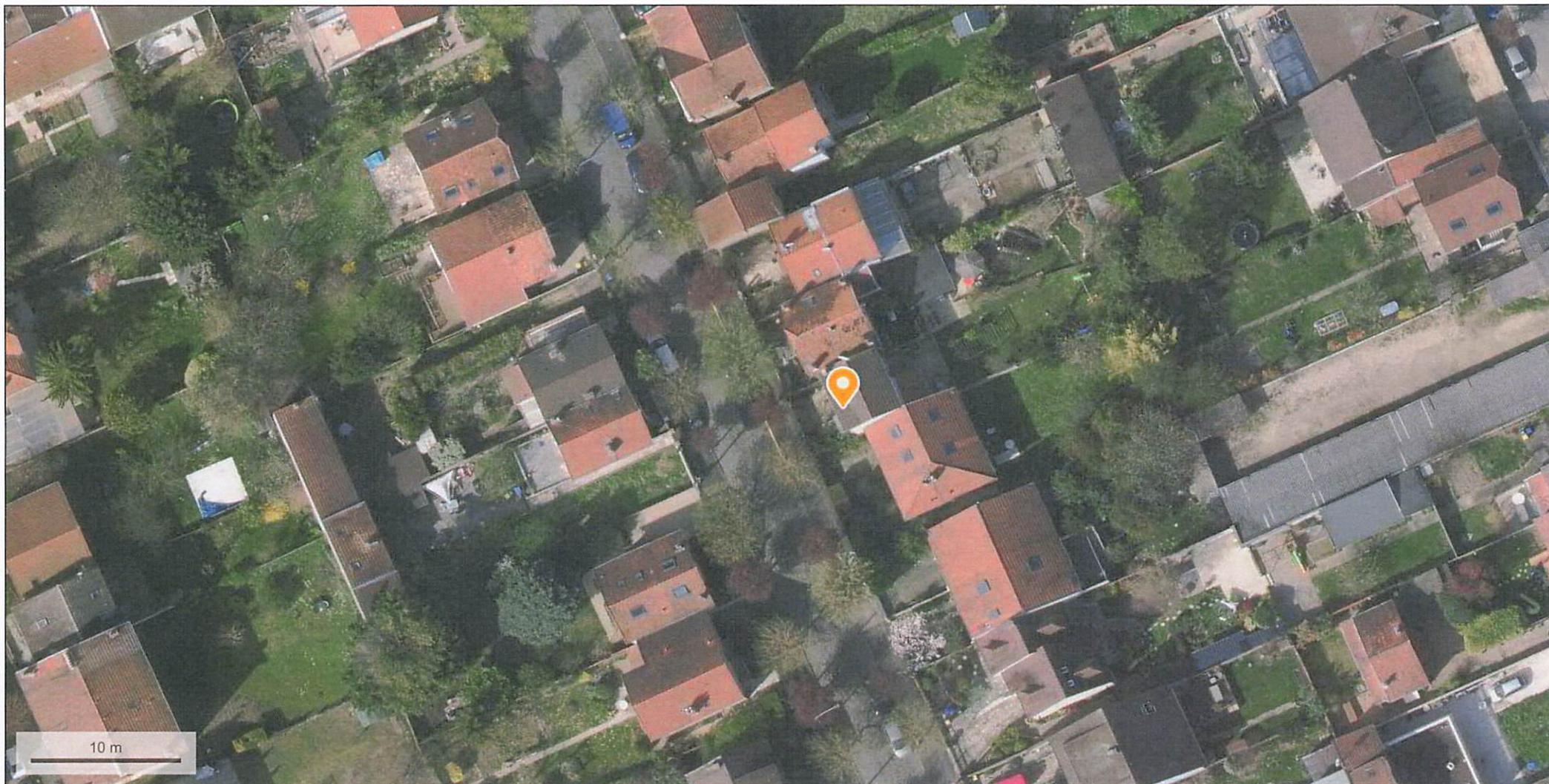
Le pavillon est composé :

Rez de chaussée : une pièce

Etage : deux chambres et une salle d'eau

Sous sol : cuisine, buanderie, cave

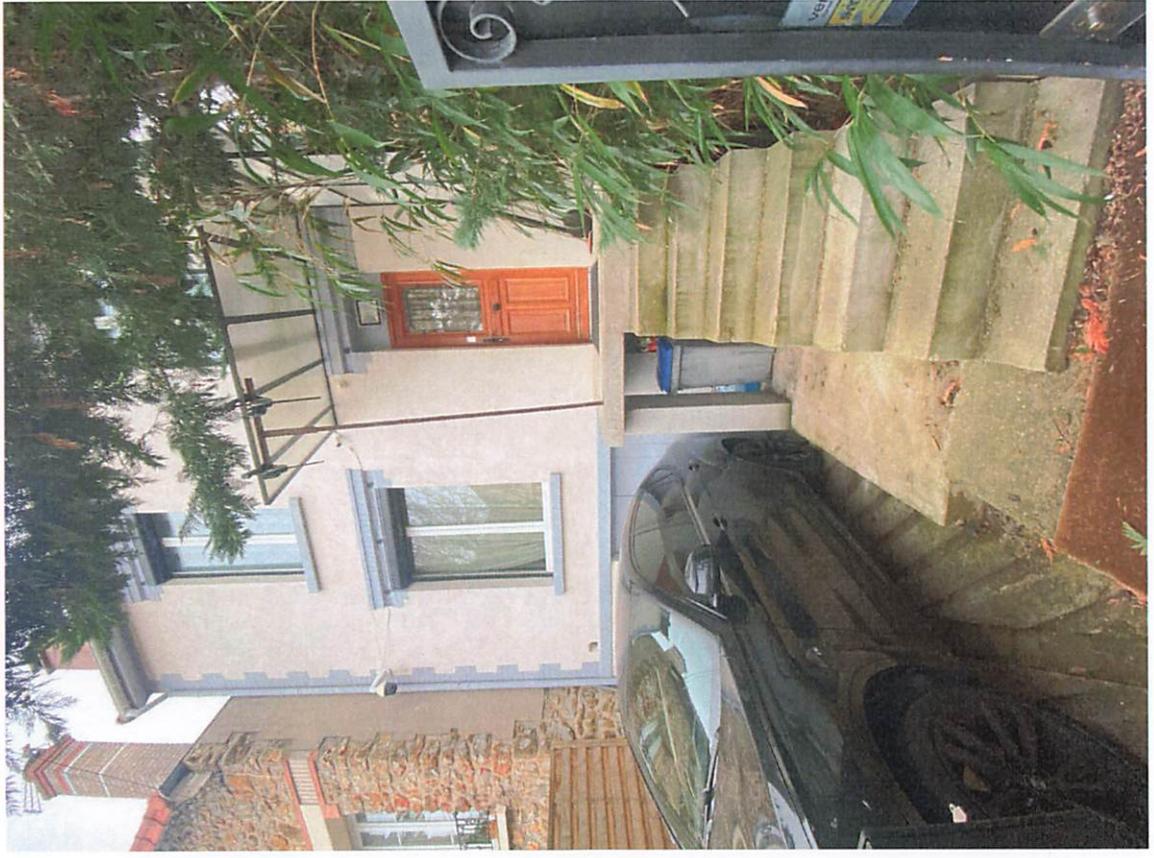
Jardin : un cabanon, et un espace bois vitré



© IGN 2023 - www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales

Longitude : 2° 25' 17" E
Latitude : 48° 45' 59" N





REZ DE CHAUSSEE

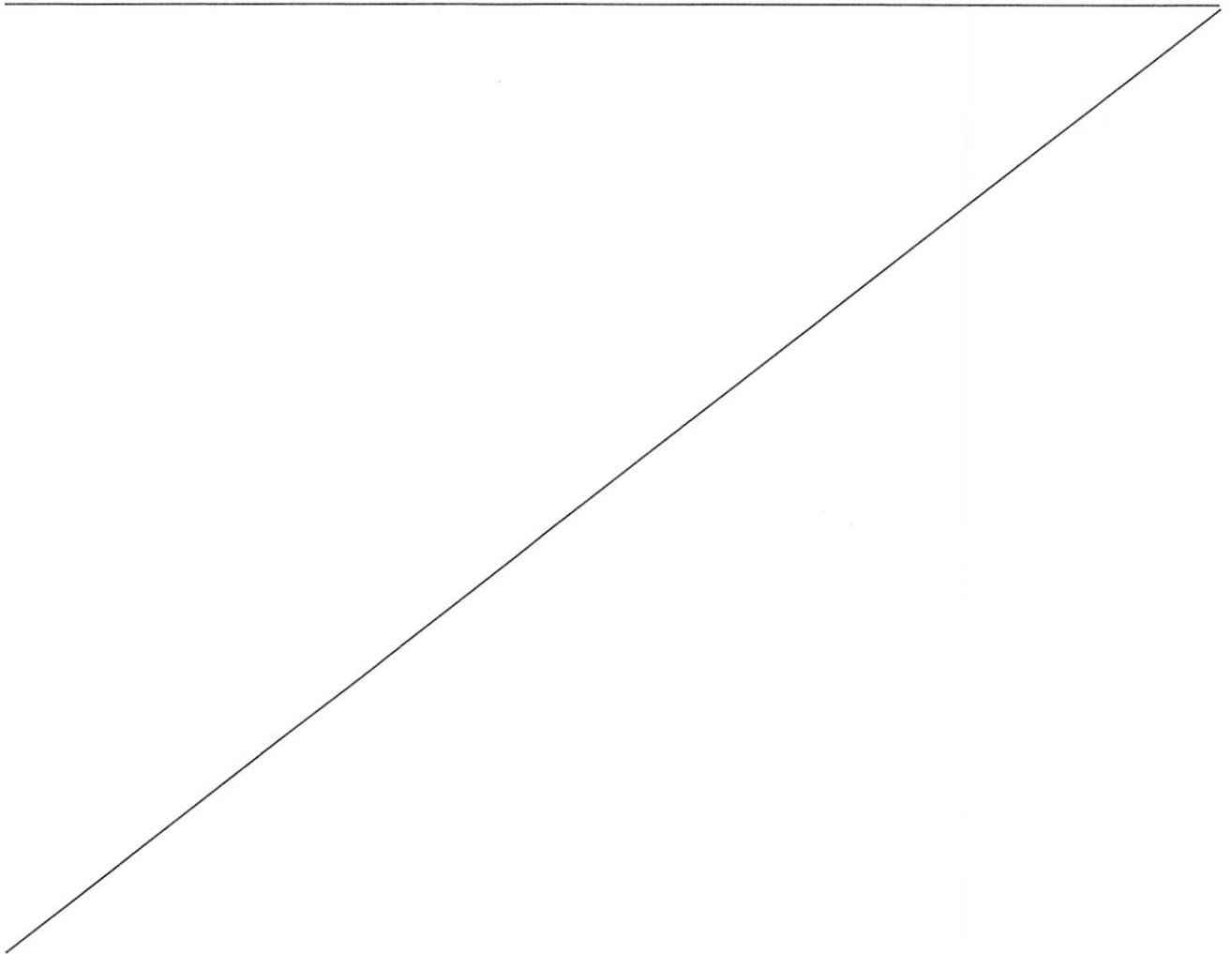
ENTREE/ PIECE

Le sol est recouvert de carrelage, en bon état,
Les murs sont recouverts de peinture, en bon état. avec un panneau en pierre collées
Le plafond est recouvert de peinture, en bon état .

Cet espace est équipé :

- D'un radiateur de chauffage.
- D'un éclairage plafonnier
- D'une cheminée d'angle,
- D'une fenêtre PVC double vitrage avec volet roulant sur rue,
- D'une fenêtre PVC double vitrage avec volet roulant sur rue,
- D'un point lumineux plafond

Cette pièce donne accès au sous sol et à l'étage





ETAGE

PALIER

Le sol et l'escalier est en bois,
Les murs sont recouverts de peinture, en bon état d'usage,
Le plafond est recouvert de peinture en bon état d'usage

Cet espace est équipé :

- De deux petites fenêtres PVC,
- D'une mezzanine en bois

PIECE

Première porte gauche

Le sol est recouvert d'un parquet en bon état d'usage,
Les murs est recouvert de peinture en bon état d'usage.
Le plafond est recouvert de peinture en bon état d'usage.

Cet espace est équipé :

- D'une fenêtre PVC avec volet,

PIECE

deuxième porte gauche

Le sol est recouvert d'un parquet en bon état d'usage,
Les murs est recouvert de peinture en bon état d'usage.
Le plafond est recouvert de peinture en bon état d'usage.

Cet espace est équipé :

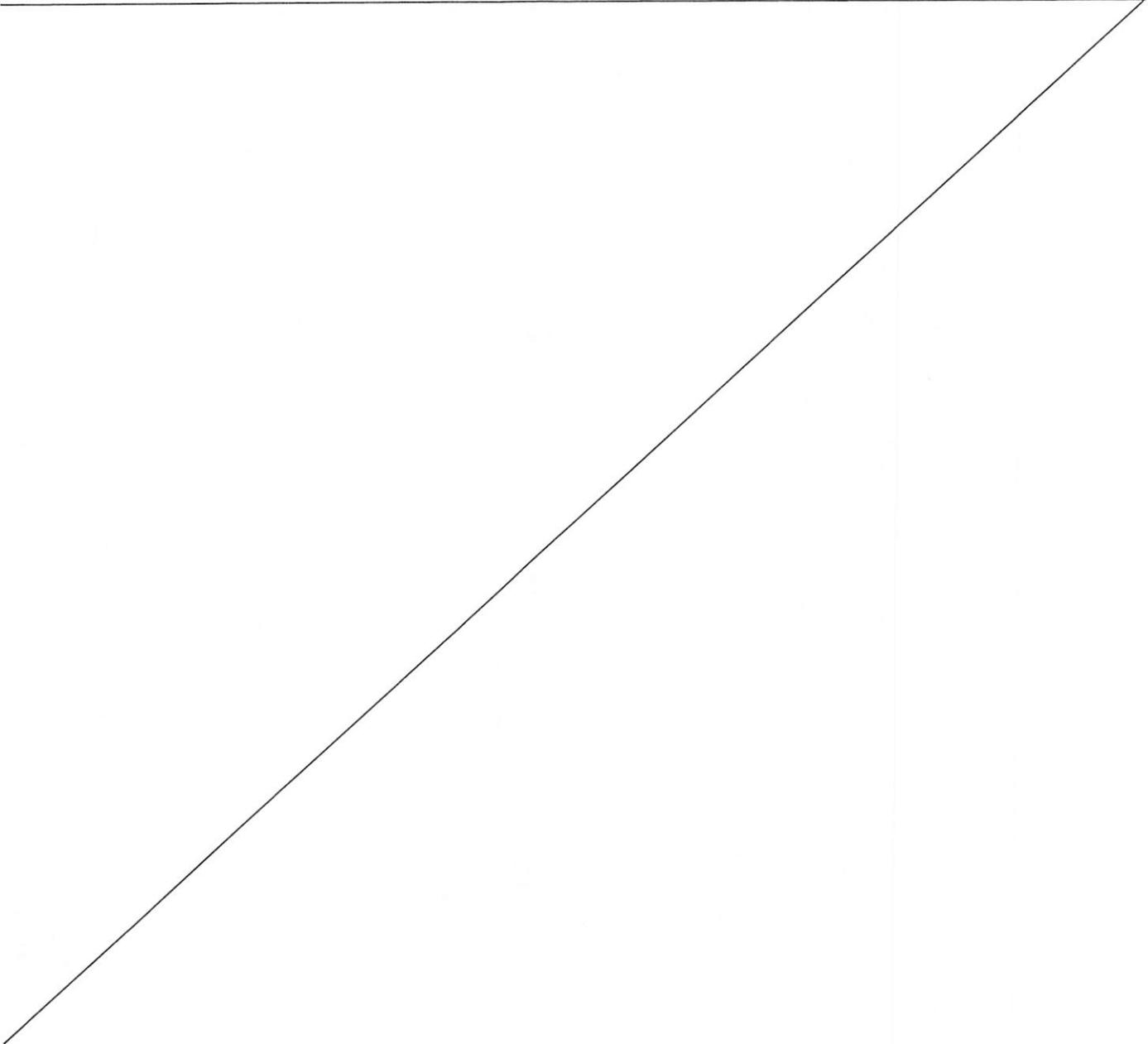
- D'une fenêtre PVC avec volet,
- D'un radiateur de chauffage

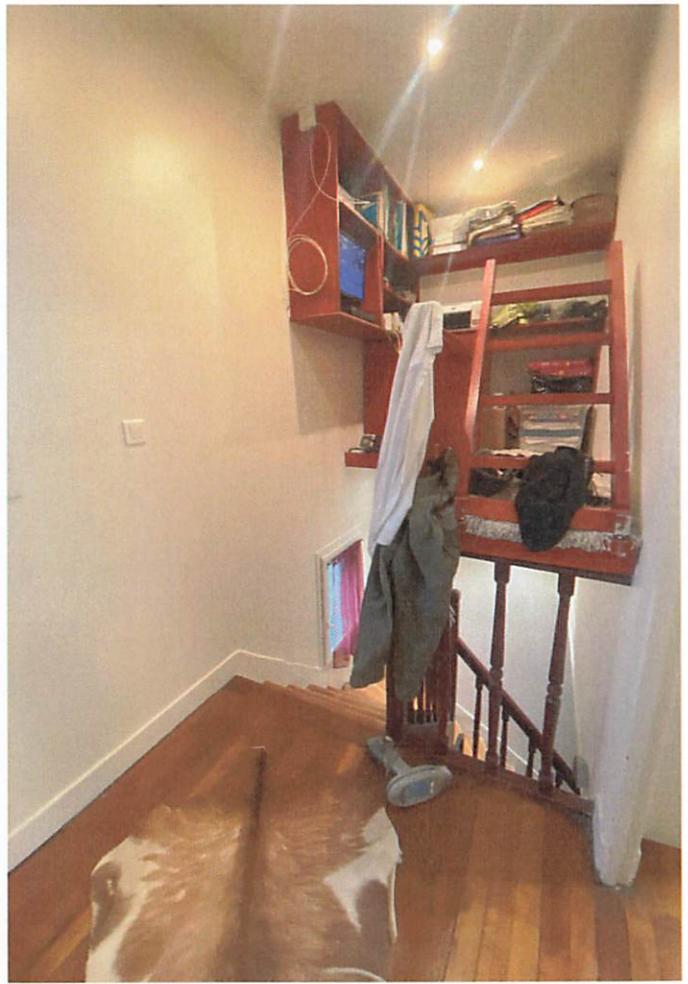
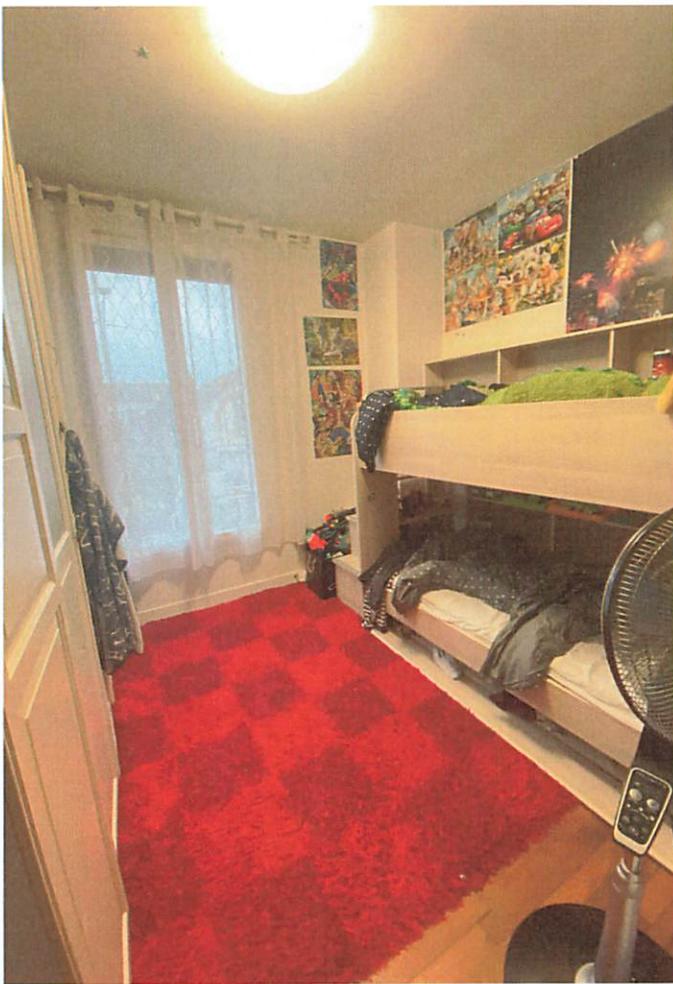
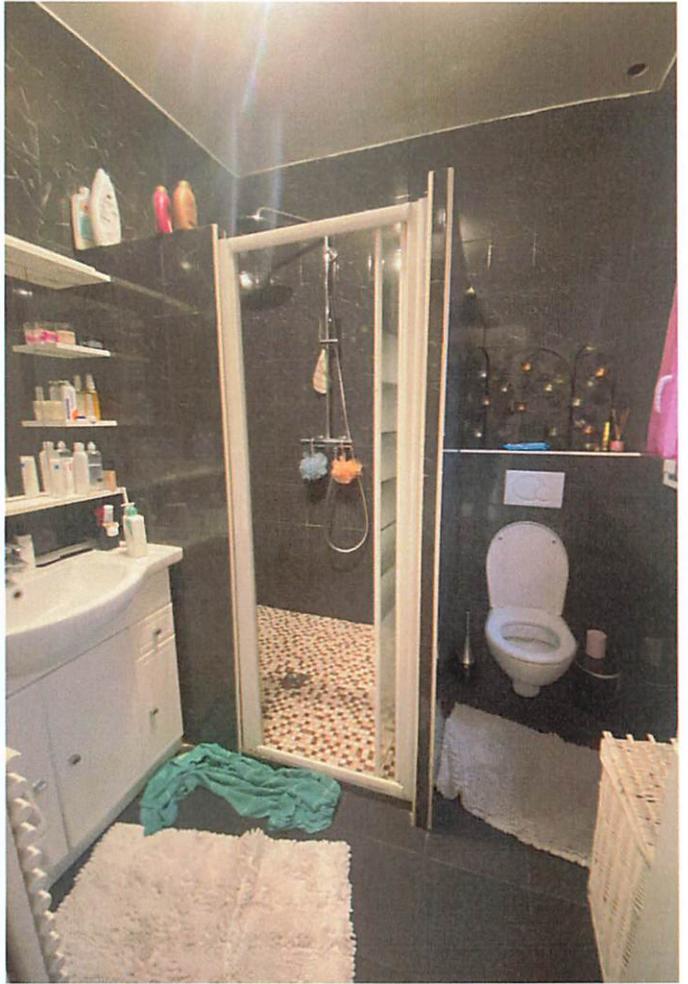
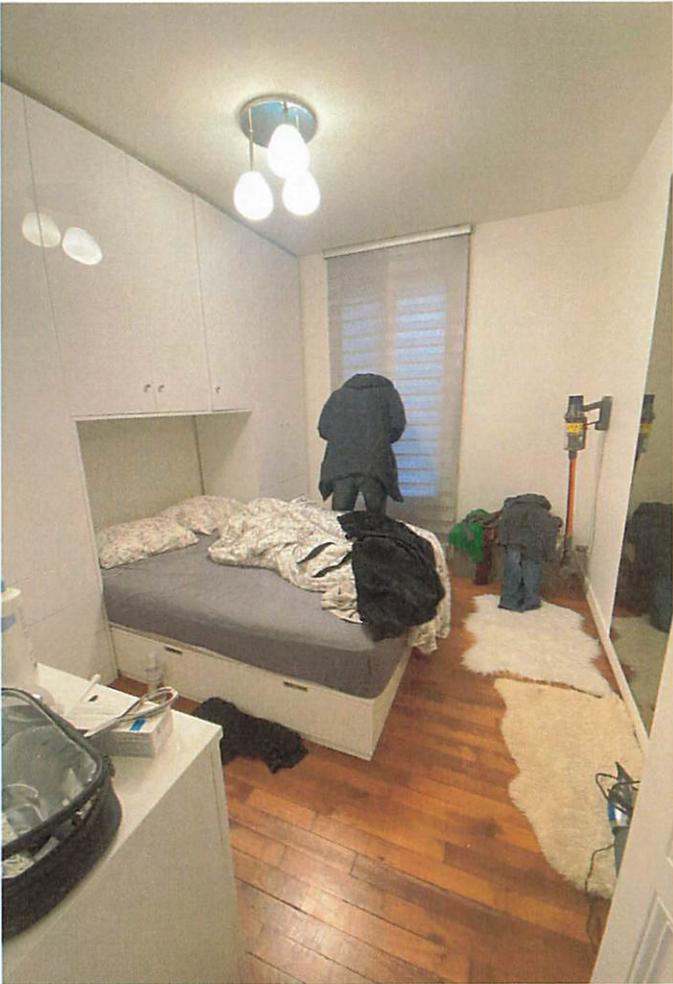
SALLE DE BAINS / WC

Porte face

Le sol est recouvert d'un carrelage en bon état,
Les murs est recouvert de carrelage en bon état .
Le plafond est recouvert de peinture en état d'usage.

Cette pièce est équipée :

- D'un lavabo alimenté par un robinet, reposant sur meuble,
 - D'un espace douche avec système douche,
 - D'une cuvette WC avec chasse d'eau encastrée,
 - D'une fenêtre PVC,
 - D'un point lumineux plafonnier.
 - D'un radiateur sèche serviette
- 



SOUS SOL

CUISINE

Le sol est recouvert de PVC , en état d'usage,
Les murs sont recouverts de carrelage en état d'usage.
Le plafond est recouvert de peinture en état d'usage

Cet espace est équipé :

- D'un évier en plastique, un bac une paillasse sur plan de travail en « L » avec électroménager encastrés.
- D'un point lumineux au plafond,
- D'une hotte aspirante,
- Une plaque cinq feux
- D'une installation pour machine à laver,
- D'un radiateur de chauffage,
- D'une porte donnant sur rue
- D'une porte donnant sur jardin.

BUANDERIE

Le sol est recouvert d'une dalle béton,
Les murs est recouvert de parpaing.
Le plafond est recouvert d'une dalle béton.

Cet espace est équipé :

- D'un point lumineux latéral
- D'une installation pour machine à laver
- D'une chaudière

CAVE

Le sol est recouvert d'une dalle béton,
Les murs est recouvert de parpaing.
Le plafond est recouvert d'une dalle béton.

Cet espace est équipé :

- D'un point lumineux latéral
- Du compteur électrique, disjoncteur et tableau de fusible



Sous escalier

Le sol est recouvert d'un PVC en état d'usage,
Les murs est recouvert de peinture en bon état d'usage .
Le plafond est recouvert de peinture en bon état d'usage.

Cet espace est équipé :

- D'un point lumineux latéral
- D'une VMC,
- D'une cuvette WC avec chasse d'eau dossier, siège et couvercle

JARDIN ARRIERE

Terrain , aménagé d'un cabanon en bois, et d'une pièce en bois avec panneaux vitrés.





Telles sont mes constatations.

Et de tout ce que dessus, j'ai fait et dressé le présent procès-verbal de description pour servir et valoir ce que de droit.

Signature du Commissaire de Justice
Bertrand TRUTTMANN .

